

INSCRIPTION A L'ETUDE SURVEILLEE DU SOIR 2017-2018

Période 2 - du 6 novembre au 21 décembre

Il s'agit d'une étude ouverte aux élèves le lundi, le mardi et le jeudi de 17h à 18h (attention, il n'y a pas d'étude le vendredi soir).

Les élèves ne sont pas accompagnés, mais surveillés et mis au travail dans des conditions avantageuses, un par table et en silence, avec obligation de travailler.

Cinq périodes, indépendantes les unes des autres sont proposées, de vacances à vacances.

Un élève étant inscrit sur une période précise, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Un prorata est appliqué quand l'élève intègre l'étude en cours de période.

Le coût d'un soir d'étude est de 4 €.

		1 soir par semaine	2 soirs par semaine	3 soirs par semaine
Période 1	Du 5 Septembre au 19 Octobre	24 €	52 €	80 €
Période 2	Du 6 Novembre au 21 Décembre	28 €	56 €	84 €
Période 3	Du 8 Janvier au 15 Février	24 €	48 €	72 €
Période 4	Du 5 Mars au 12 Avril	24 €	48 €	72 €
Période 5	Du 30 Avril au 26 Juin			

Merci de prévenir le responsable de division lors de l'absence de votre enfant

✂

Coupon- réponse à retourner AVEC le chèque à Madame MILLIEZ, surveillante des études du soir.

DATE LIMITE 19 OCTOBRE

Je soussigné (e) M et/ou Mme

Parent(s) de l'élève

Scolarisé en classe de :

Inscrivons notre enfant à l'étude surveillée pour la **période N°2 (du 6 novembre au 21 décembre)**

LUNDI

MARDI

JEUDI

soit soir(s) par semaine

Ci-joint un chèque de : € à l'ordre de AFG Dupanloup

Numéro de téléphone nous permettant de vous joindre entre 17h et 18h :

Date :

Signature :